



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Chaos dans le secteur de l'énergie au Québec

Les délégués au Conseil général du Parti libéral du Québec sont invités à faire le constat d'échec de la mise en œuvre de la politique énergétique québécoise.

Québec, le 5 février 2004 – « *Mesures d'urgence, manifestations populaires, mauvaises planifications, explosion des besoins, virage vers les énergies fossiles, hausses de tarifs basées sur de mauvaises justifications, augmentation subite des coûts de production, accroissement des impacts sur la santé, risques, absence de vision, manque de contrôle, etc. Huit ans après l'adoption de la politique énergétique québécoise, est-ce vraiment à ça qu'on aspirait?* » Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) adressent aujourd'hui cette question aux délégués du parti libéral du Québec qui se réunissent dès demain pour leur Conseil général 2004.

Pour le président du RNCREQ, Monsieur Guy Lessard, « *Les délégués ont l'opportunité d'inscrire une page d'histoire pour le Québec. C'est une réalité, les projets d'Hydro-Québec, en particulier la centrale thermique du Suroît, ne respectent pas les orientations et les principes qui sous-tendent la politique énergétique québécoise. Il faut dès aujourd'hui remettre le Québec sur la voie du développement durable en matière d'énergie et surtout faire confiance aux citoyens. Ils peuvent, s'ils ont les bonnes informations, faire des choix qui permettront de conserver, voire d'augmenter les bénéfices que le secteur de l'énergie rend à la collectivité* ».

Rappelons que la politique énergétique en vigueur a comme objectif global de mettre l'énergie au service des québécois, dans une perspective de développement durable. Elle s'inspire des conclusions du débat public sur l'énergie, l'une des consultations les plus fécondes jamais organisée au Québec. Elle doit en outre faire de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie deux priorités, assurer les services énergétiques aux meilleurs coûts, intégrer les externalités environnementales, promouvoir le développement des énergies nouvelles et renouvelables, et surtout, assurer l'équité et la transparence.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la dérive que l'on constate aujourd'hui par rapport à ces objectifs. La principale demeure sans contredit l'adoption de la loi 116 en 2000. Devant le refus d'Hydro-Québec de s'y conformer, le gouvernement modifiait alors la loi sur la Régie de l'énergie.

Monsieur Guy Lessard ajoute que *« la politique énergétique a des implications qui dépassent nettement les seules préoccupations du ministère des Ressources naturelles (économie, santé, science, transport, aménagement du territoire, environnement, politique industrielle, relations internationales, etc.). Si sa mise en œuvre fait défaut, c'est l'ensemble de l'action gouvernementale qui en souffre. Les difficultés que soulèvent les récentes décisions en matière d'énergie pour la réalisation des engagements internationaux pris par le Québec en sont des exemples éloquents »*.

La contradiction évidente entre les récents choix énergétiques comme la centrale au gaz du Suroît et les objectifs gouvernementaux en faveur de l'amélioration de la santé de la population québécoise sont aussi très évocateurs. Monsieur André Bélisle président de l'AQLPA, rappelle que *« les médecins de famille du Québec sont de plus en plus préoccupés par les problèmes de santé environnementale car de plus en plus de personnes malades les consultent avec des symptômes causés ou aggravés par la pollution de l'air et le réchauffement de la planète et Hydro-Québec propose d'augmenter radicalement les émissions de gaz dans l'air »*.

Monsieur Bélisle indique également que *« la haute direction d'Hydro-Québec ment à la population et aux représentants politiques lorsqu'elle déclare que la centrale du Suroît est une exception et qu'il est faux de parler de virage au gaz pour Hydro-Québec »*. Le représentant de l'AQLPA a rappelé qu'Hydro-Québec achèterait 90% de l'électricité de la centrale au gaz de Bécancour. Hydro-Québec fait présentement fonctionner à plein régime la vieille centrale au mazout de Tracy. Hydro-Québec veut construire une centrale au charbon au Nouveau-Brunswick et entend exploiter des puits de gaz dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Enfin, Monsieur Charles-Antoine Drolet, porte-parole de l'UQCN, interpelle les délégués quant au manque de transparence évident dans ce dossier : *« Quand des institutions démocratiques québécoises comme le BAPE et la Régie de l'énergie sont bafoués, elles qui ont déjà des responsabilités limitées, il faut s'interroger avec le plus grand sérieux sur la place que l'on veut laisser pour la participation des citoyens à l'analyse des enjeux et aux choix des solutions. Cela suppose à la fois un meilleur accès à l'information et la possibilité d'intervenir dans les discussions en amont »*.

Le RNCREQ, l'AQLPA et l'UQCN unissent aujourd'hui leurs voix afin de demander aux délégués du parti Libéral du Québec de faire échec aux projets de centrales thermiques (Suroît et Bécancour), d'exiger le déploiement d'un important chantier en faveur de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie, et enfin, de mettre immédiatement en oeuvre la promesse électorale libérale visant la mise à jour de la politique énergétique québécoise.

- 30 -

Sources :

André Bélisle	AQLPA, (418) 642-1322 / (418) 386-6992
Charles-Antoine Drolet,	UQCN, (418) 648-2104
Guy Lessard,	RNCREQ, (514) 861-7022 / (418) 955-1217